

*Conseil Municipal
du
22 novembre 2010*

L'an deux mille dix, le vingt deux novembre, le Conseil Municipal s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Pierre, Didier LAMOUREUX, Maire.

Présents : LAMOUREUX, POSSAMAÏ, FRAIS, GALLÈS CUVELLIER, TROLLIET.

Excusés : LARTIGUE, MENEL, ROUX, SOULARD.

Monsieur le Maire demande aux membres de l'assemblée de bien vouloir lui indiquer s'il y a des commentaires à apporter au dernier compte-rendu de la réunion du mois précédent. Aucune observation n'étant faite, le compte rendu est adopté à l'unanimité.

M. Jérôme TROLLIET alerte les membres du conseil municipal sur difficultés de la filière viticole et constate les suicides de plus en plus nombreux des viticulteurs

CÉRÉMONIE VICTIMES GUERRE D'ALGÉRIE

L'Union Nationale des Combattants du Secteur de l'Entre deux Mers a souhaité cette année organiser une Cérémonie Officielle en mémoire des victimes de la Guerre d'Algérie, des combats de Tunisie et du Maroc **le samedi 11 Décembre 2010 à Gornac.**

Programme de la Cérémonie :

9 h 45 : Rassemblement des délégations devant le Monument aux Morts,

10 h...: Office Religieux à l'Eglise avec bénédiction du drapeau de la Section,

11 h...:Cérémonie au Monument aux Morts

- Envoi des couleurs
- Remise de décorations
- Dépôt de gerbes – Hommage aux Morts
- Allocution des autorités.

A l'issue de la cérémonie, Monsieur le Maire propose que le vin d'honneur soit offert par la Municipalité. Mme Annie Possamai a demandé un devis au traiteur de Castelvieu, le plateau dinatoire pour 250 personnes s'élève à la somme de 500 euros.

Le Conseil Municipal est favorable à cette proposition.

LOYER ÉPICERIE

Monsieur le Maire indique au Conseil Municipal que le bail signé pour la location de l'épicerie ainsi que le garage 2 Chemin de Fongrave arrivait à échéance au 31 mai 2010. Il est donc nécessaire de passer un nouveau bail avec M. REYNAUD Guilhem, pour la location de l'épicerie. Un bail global sera signé concernant la partie commerciale et la partie habitation de l'épicerie.

Un état des lieux sera signé. La description des locaux sera détaillée sur le contrat de location.

Le loyer mensuel s'élève à la somme de :

- *à compter du 1^{er} juin 2010 : 604.49 euros basé sur l'indice du 4^{ème} trimestre 2008 (117.54),*
- *à compter du 1^{er} septembre 2010 : 604.13 basé sur l'indice du 4^{ème} trimestre 2009, payable d'avance en douze termes égaux. Les conditions de révision seront précisées dans le contrat de bail.*

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal donne un avis favorable aux propositions ci-dessus et délègue Monsieur le Maire pour la signature des pièces nécessaires à ce dossier.

LOCATION VITIS ENERGIE 4 Moulin de Gonin

Monsieur le Maire indique au Conseil Municipal que le GCSMS l'a informé qu'il ne souhaite pas prolonger sa location au 4 Moulin de Gonin.

La société Vitis Energie est en recherche d'un local et d'un terrain de stockage à louer, en attendant de pouvoir s'installer sur la zone d'activités de la Communauté de Communes du Sauveterrois

Cette location au 4 Moulin de Gonin ainsi qu'une superficie de 1500 m², réservée au stockage de matière première, sur la parcelle cadastrée ZD 19 A face au local, correspond à la demande faite par cette société.

La location est fixée à 600 euros par mois pour l'ensemble, la révision sera basée sur l'indice du coût de la construction précisé dans le bail.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal donne son accord pour établir un bail professionnel avec la Société Vitis Energie pour un loyer de 600 euros mensuels à compter du 1^{er} janvier 2011 et mandate Monsieur le Maire pour la signature du bail et autres documents nécessaires à la location de ce bâtiment et de cette parcelle.

PRÉAU

M. FERRIER a transmis le chiffrage du projet du préau qui s'élève à la somme de 75 850 euros hors taxes. Déduction faite des subventions il restera 38 000 euros à la charge de la commune à condition que les aides prévues par le conseil général et l'état soient accordées. Un dossier de demandes de subventions va être déposé par le SIRP du Haut Benauge.

SITE INTERNET

Dans le cadre de l'évolution de notre site, il est décidé de mettre en ligne les comptes rendus du conseil municipal à partir du mois d'Octobre.

PARTICIPATION EXTENSION DU RÉSEAU D'EAU ET D'ÉLECTRICITÉ

Mme Sylvie GALLES a demandé si la commune pouvait envisager la prise en charge totale ou partielle du raccordement au réseau d'eau et d'électricité de sa maison.

En effet à ce jour, les alimentations se font depuis la départementale 228, et il serait nécessaire de les réaliser depuis la voie communale.

Après étude du dossier, il est constaté que l'extension des réseaux sur cette voie permettrait

*d'alimenter d'autres terrains donc d'accueillir de nouveaux habitants.
M le Maire est chargé de demander des devis aux Syndicats de l'eau et de l'électricité.
Le dossier sera étudié à nouveau en présence des évaluations d'extension.*

TARIF LOCATION SALLE DES FETES

Monsieur le Maire rappelle que les tarifs de location de la salle des fêtes ont été fixés par délibération en date du 27 juin 2008 à savoir :

« Location aux Gornacais :

Location lors d'un repas : 80 euros,

Caution : 153 euros.

La salle des fêtes sera prêtée gracieusement à toutes les associations à but non lucratif et à tous les organismes organisant des réunions sans utilisation des cuisines. »

Au vu des différentes demandes émanant d'associations dont le siège social n'est pas implanté sur le territoire, et afin de bien préciser, il est décidé de louer

- *à titre gratuit aux associations de la Communauté de Communes du Sauveterrois*
- *80 euros aux associations à but non lucratif situées hors communauté de communes du Sauveterrois.*

PROFESSIONNELS DE SANTÉ

Monsieur le Maire fait le compte rendu de la réunion qui s'est tenue le 29 octobre en présence des élus (Maire-1^{er} et 2^{ème} Adjoint) et de M. Alain Duffau, Mmes Françoise Menel, Angélique Do Carmo et Karine Blegéan.

Une visite est réalisée dans les locaux de l'ancienne poste et l'ensemble des participants confirme son intérêt pour ce bâtiment.

Une réflexion est donc lancée pour étudier un pôle de santé dans ce lieu.

L'urgence étant toujours le remplacement du médecin, à cette fin chaque participant va faire fonctionner son réseau.

Une prochaine réunion est programmée le 17 décembre.

POMPE A EAU

Il est décidé de commander une pompe à eau à moteur thermique.

GALETTE DES ROIS

La manifestation de la Galette des Rois organisée pour la deuxième année aura lieu le

SAMEDI 5 Février 2011 à 17 heures à la Salle des Fêtes de Gornac.

Cette rencontre sera l'occasion de présenter les vœux à toute la population et un moment privilégié pour faire connaissance avec tous les nouveaux Gornacais.